



Marché public de prestation intellectuelle

Référence du marché : PETR 01/2024

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE :

Projet Sundgomobich

**LANCEMENT D'UNE DEMARCHE TERRITORIALE DE
STRATEGIE DES MOBILITES COLLECTIVES
TRANSFRONTALIERES ENTRE LE TERRITOIRE DU PAYS
DU SUNDGAU ET LES CANTONS DE LA SUISSE DU
NORD-OUEST**

Avis d'Appel Public à la Concurrence

Avril 2024

Identification du Maître d'Ouvrage

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau
39 av. du 8^{ème} régiment de Hussards • Quartier Plessier • Bât. 15 • 68130 ALTKIRCH
Téléphone : 03 89 25 49 82

Mode de passation du marché

Le présent marché est un marché de prestations intellectuelles passé selon une procédure adaptée en application des articles L2123-1, R2123-1 et R2123-8 du Code de la Commande Publique entré en vigueur le 1^{er} avril 2019.

Lieux d'exécution : Le siège du PETR du Pays du Sundgau : Altkirch, Département du Haut-Rhin, Région Grand Est.

Nature et étendue des prestations, caractéristiques générales

Le présent marché est un marché de prestations intellectuelles qui a pour objet la désignation d'un prestataire pour engager le projet nommé « Sundgomobich ». Ce dernier vise à définir une stratégie sur les mobilités collectives transfrontalières entre le Sundgau et la Suisse du nord-ouest (composé des cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soleure, Argovie et de la République et Canton du Jura).

Les études sont séparées en deux lots distinctifs :

Lot 1 : Une étude/enquête origine-destination sur l'ensemble du territoire du Pays du Sundgau et une étude de faisabilité de création d'une ligne intermodale entre les gares du Sundgau et du Canton du Jura

Lot 2 : Une étude pré-opérationnelle d'implantation d'une ligne de Car Express entre le territoire du Sundgau et le secteur des Trois-Frontières (secteur de Saint-Louis/Bâle).

Le présent marché est un marché de prestations intellectuelles passé selon une procédure adaptée en application des articles L2123-1, R2123-1 et R2123-8 du Code de la Commande Publique entré en vigueur le 1^{er} avril 2019.

Durée du marché : le marché prend effet à la date de sa notification au titulaire et s'achève au plus tard à la date prévisionnelle du 31 mai 2025.

Délai de validité des offres : le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Présentation des offres : les conditions de présentation des offres sont précisées dans le Règlement de Consultation.

Critères de jugement des offres

- Expériences réalisées sur des démarches similaires : 15%
- Équipe mise à disposition et compétences en Équivalent Temps Pleins : 15%
- Méthodologie proposée : 20%

- Compréhension des enjeux décrits dans le présent cahier des charges : 20%
- Capacité d'analyse juridique franco-suisse et capacité de rédaction en langues française et allemande : 10%
- Prix : 20%

Conditions d'obtention du dossier de candidature

Le Dossier de Consultation des Entreprises se trouve sur la plateforme de l'Association des Maires du Haut-Rhin (<http://www.amhr.fr/fr/information/5793/plate-forme-marches-publics>) et dans le Bulletin officiel des annonces de marchés publics (<https://www.boamp.fr/pages/entreprise-accueil/>).

Conditions de remise des offres : le délai de remise des offres est fixé au 3 mai 2024 à 12h00

Modalités de paiement : Le délai de paiement global est de 30 jours pour chaque facture émise.

Langue, unité monétaire : Les offres devront être rédigées en français. L'unité monétaire est l'euro.

Renseignements complémentaires

- Responsable de l'étude : Arnaud CHAUVET - Chargé de mission mobilités durables - PETR du Pays du Sundgau - 03 89 25 96 67 - mobilite@pays-sundgau.fr
- Suivi de l'étude pour le compte de la collectivité porteuse du projet : David RIGOULOT -Directeur - PETR du Pays du Sundgau - 03 89 25 96 90 - direction@pays-sundgau.fr

Date de publication : 3 avril 2024